

L'association DIS-MOI dénonce les violences exercées par les forces de l'ordre sur l'étudiant Jean-Pierre Randrianamboarina

04/09/15



Communiqué de Presse

Quatre-Bornes, 3 septembre 2015 – L'association DIS-MOI (Droits Humains dans l'Océan Indien) est extrêmement préoccupée par le comportement des forces de l'ordre malgaches lors de manifestations estudiantines demandant la reprise des cours à l'université à l'université d'Ankatso (Antananarivo, Madagascar).

[Des images filmées par la chaîne de télévision Viva](#) montrent l'étudiant Jean-Pierre Randrianamboarina, l'un des meneurs de la manifestation, être roué de coups de pied et de matraque par une dizaine de gendarmes alors qu'il est à terre dans l'enceinte de l'université. Il est ensuite tiré par les bras et les pieds et trainé sur plusieurs mètres avant d'être placé brutalement dans la benne arrière d'une voiture pick-up. Le jeune homme souffrirait depuis de multiples fractures et aurait des difficultés à marcher.

Contrairement à ce qu'ont déclaré certains membres des forces de l'ordre dans les médias, le traitement réservé à Jean-Pierre Randrianamboarina n'a rien de légal. « *Dans l'exercice de ses fonctions, le policier ou le gendarme peut être amené à faire usage de la force mais il doit respecter des paramètres précis et utiliser une force proportionnelle à celle engagée par ceux qui enfreignent la loi et à la situation* » rappelle Lindley Couronne, directeur de DIS-MOI. « *Son rôle se cantonne à arrêter celui ou celle qui enfreint les règles de droit ou menace la paix et l'ordre public. Ce n'est pas lui qui décide des sanctions à appliquer. Même le pire des criminels doit être arrêté sans violence s'il ne résiste pas à son arrestation.* » Ces principes sont garantis par des textes et conventions signés par Madagascar, notamment la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ratifiée par l'Etat malgache en 2005. Quelles que soient les accusations portées contre Jean-Pierre Randrianamboarina, rien ne justifie l'usage d'une violence aussi disproportionnée à l'encontre d'un étudiant isolé, à terre et désarmé.

Les autorités malgaches doivent rapidement ouvrir une enquête publique et transparente sur ces événements. Même si des poursuites sont engagées contre des manifestants accusés de troubles à l'ordre public, il est crucial que les gendarmes ayant commis des violences soient eux aussi sanctionnés. Les autorités doivent d'autre part s'assurer que les forces de l'ordre sont correctement formées au respect des droits humains et connaissent les limites légales de l'usage de la force.

Les policiers et gendarmes sont les premiers défenseurs des droits humains : leur travail de protection et d'enquête doit garantir à chaque citoyen le respect de ses droits et de sa sécurité. Lorsque les forces de l'ordre commettent des brutalités et des tortures, c'est la société toute entière qui est menacée. Les autorités malgaches ne doivent montrer aucune tolérance face à ces comportements.

Fondée en 2012 à l'île Maurice, DIS-MOI (Droits humains-Océan Indien) est une organisation non-gouvernementale qui a pour mission de promouvoir la culture des droits humains dans les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Pour plus d'informations, contactez notre secrétariat par téléphone +230 5440 4501 ou info@dismoi.org et visitez notre site web <http://www.dismoi.org>